



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question écrite n° 76526

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir le tenir informé des délais envisagés pour la mise en application des décrets prévus dans la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux et visant à l'attribution d'indemnités aux étudiants en médecine effectuant leur stage en zones déficitaires, en offre de soins ainsi que les décrets prévus pour le versement des indemnités d'étude et de projet aux étudiants en médecine s'engageant à exercer au moins cinq ans comme généraliste également en zone déficitaire, en offre de soins, Il tient à lui rappeler l'urgence de la mise en application de ces mesures pour assurer une meilleure qualité des soins en zone rurale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76526

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9898